



ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LUC

Conseil d'établissement

Rencontre du 4 juin 2020 - Teams

19h00

Procès-verbal

| Nom | Représentant(e) |
|---|--|
| Aizel Zine Eddine (1re année) | Parents |
| Etchessahar Manuel (2e année) | Parents |
| Gariépy André (2e année) | Parents |
| Hubert Vincent (1re année) | Parents |
| Kendall Kate | Personnel enseignant |
| Lauzon Nancy | Personnel enseignant |
| Lapointe Line | Personnel de soutien administratif |
| Lehoux Louise (1re année) | Parents |
| Luly Marie-Hélène (1 ^{re} année) | Parents |
| Mahtali Saida | Personnel enseignant |
| Normandin Caroline (2 ^e année) | Parents et représentante au comité parents |
| Perreault Isabelle | Personnel professionnel |
| Savignac Richard | Personnel enseignant |
| Smith Francine | Personnel enseignant |

Étaient absents

| | |
|-------------------------|------------|
| Al-Shami Yahya | Élèves |
| Isteitiyeh Mona-Mae 502 | Élèves |
| Benaziz Asmae | Communauté |

Invités

| | |
|--------------|----------------------------|
| Bachir Ahmed | Gestionnaire administratif |
| Ion Cristina | Représentante des élèves |

Auditeurs annoncés

Driss Slima
Jebnoun Fadhila
Chen Xiaoxia
Gie Hermez
Habiba Sahel
Keith Anna
Jian Houg Zhang
Mahsa Amerifad
Bouabah Mechlouf

1. Ouverture de l'assemblée, présences et vérification du quorum

19 h

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé : Savignac Richard

Secondé : Isabelle Perreault

3. Adoption des procès-verbaux du 30 avril 2019 et du 27 mai et du 2020

3.1. Suivis au procès verbal du 30 avril 2019

Le procès-verbal du 30 avril n'avait pas été adopté, parce qu'il ne représentait pas exactement tout ce qui avait été dit durant la rencontre. Des ajouts ont été faits.

Les membres présents à la rencontre du 30 avril 2019 adoptent le procès-verbal.

Adoption : Luly Marie Hélène

Secondé : Kendall Kate

4. Adoption du procès-verbal du 27 mai 2020

Adoption avec les modifications suivantes :

Page 1, sous la rubrique : invité.e.s : enlever le « e » au prénom : Vladimir

Page 6, 5^e paragraphe, nous aurions dû lire : «à l'ère» et non «à l'aire»

Régie interne

On rappelle que les modifications ont été demandées pour l'an prochain. Dans la nouvelle Régie interne, nous aurions dû lire :

Le point 2.4:

Le titre est à ajouter **Avis et consultation (LIP, art. 78 –79-81)**

Faire un sous-titre avec « ***Il doit être consulté par la commission scolaire sur ::***» et l'enlever de l'énumération

5. Parole au public

Comment se passera la rentrée?

La direction mentionne que nous ne savons pas encore comment se déroulera la prochaine année. Plusieurs options sont sur la table et nous attendons les directives gouvernementales et les parents en seront informés.

À la rentrée, y a-t-il un plan de donner un cours d'informatique aux élèves? Est-ce possible d'envisager une seule plateforme sur laquelle tous les enseignants s'y trouveront?

Nous sommes toujours en attente de directives et précisions pour la prochaine année.

On mentionne qu'au cégep, les élèves ont Omnivox. Tous les travaux, notes et corrigés, s'y trouvent. Les élèves ont toutes les informations désirées sur une même page. Une plateforme de ce genre serait souhaitable pour le secondaire.

6. Parole aux représentants des élèves

Les représentants sont absents et une élève de sec. V les remplace. Elle est en accord avec la proposition ci-dessus que nous devrions avoir une plateforme uniformisée. Des élèves se découragent et certains sont perdus.

7. Mot de la présidente

Veux remercier les parents du CÉ pour leur implication. Tient à s'excuser lorsqu'elle hausse le ton.

Remerciements aux enseignants. Les parents vivaient beaucoup d'inquiétude quant aux résultats scolaires de leurs enfants et lorsque les enseignants envoient des messages, c'est apprécié et rassurant.

Merci à la secrétaire de gestion.

Merci à M. Dion pour son travail depuis son arrivée.

8. Mot du directeur

Remerciements à tous. Remerciement aux enseignants chez qui on sent actuellement une belle vitesse de croisière, qu'ils sont de plus en plus à l'aise avec

l'enseignement à distance et qui ont dû s'adapter et se former en même temps à une réalité hors de l'ordinaire.

En ce moment, nous tentons de comprendre les intentions du ministre et les directives pour le bulletin de la 3^e étape.

Nous avons reçu un mot de félicitations de monsieur Benoît Thomas pour le projet éducatif, qui est un grand pas pour l'école Saint-Luc.

9. Dossiers décisionnels

9.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Approbation)

Le projet est chapeauté par M. Devoyau. Les psychoéducateurs et les TES ont été consultés. Il s'agit d'un document technique.

On demande ce **ARASS** (Arrêter Rappeler Aider Sécuriser Suivre). Il s'agit d'une forme d'intervention rapide.

Un parent aurait souhaité avoir plus de détails : est-ce que c'est de l'intimidation reliée à l'ethnie, la religion, orientation sexuelle, etc.? Est-ce que ce serait possible de prendre en considération ces points pour l'an prochain?

Est-ce que le plan d'intervention s'adresse aux adultes ? Si un adulte fait de l'intimidation auprès des élèves. La direction précise que ça relève de la gestion du personnel.

On souligne que la cyberintimidation n'est pas assez détaillée, il serait bon d'élaborer.

Par rapport aux victimes, il est important de faire un suivi. Souvent on s'occupe beaucoup de l'intimidateur et on passe à côté du soutien aux victimes. Les moyens doivent être disponibles pour les victimes.

Approbation

Proposé : Lauzon Nancy

Secondé : Perreault Isabelle

9.2 Budget école 2020-2021 (Adoption)

L'école est touchée de plein fouet par une baisse budgétaire. Les nouvelles méthodes comptables pénalisent les grandes écoles. On espère toujours que ce

sera compensé par des budgets complémentaires, mais pour la prochaine année, ce ne sera pas le cas. Pour 20-21, le salaire des deux secrétaires des annexes sera pris dans le budget de l'école.

On explique aux membres du CÉ que le budget de 20-21 sera amputé de 270,000.00\$ qui s'explique de la façon suivante :

La normalisation qui passe de 100,00\$/élève à 36,00\$/élève : - 175,000.00\$
Salaire des deux secrétaires des annexes dans le fonds 1 : - 95,000.00\$

À noter que dans le passé, le salaire des secrétaires était payé par la CSDM.

Cette nouvelle réalité limitera beaucoup la marge de manœuvre à l'école.

La direction explique que quand les coupures sont arrivées, nous n'étions pas dans la pandémie. Avec la pandémie, y aura-t-il une révision de la part de la CSDM? L'inquiétude est que nous n'avons pas la réponse à savoir pourquoi une si grosse coupure. Surtout qu'il y a une augmentation majeure dans les activités parascolaires. Il y a lieu de s'interroger.

Un courriel a été envoyé aux finances demandant des explications et nous sommes en attente de la réponse.

Des informations ont été vérifiées auprès d'autres écoles et celles-ci vivent les mêmes baisses que nous.

Impacts sur le budget 2020-2021:

- coupure du poste du surveillant d'élève à l'annexe De Terrebonne;
- trois jours de plus étaient prévus pour conseiller en orientation et nous ne les aurons pas;
- impossibilité de créer un poste de TES à 3 jours semaine à l'annexe Prud'homme;
- certaines tâches sont passées à 26 et 28 périodes.

On mentionne que l'abolition du poste de surveillant d'élèves, est impensable. Ça prend quelqu'un absolument. Les surveillances sécuritaires sont au maximum. Il doit y avoir quelqu'un, même à temps partiel, pour les surveillances à l'annexe.

La direction dit qu'il y aura ajustement à la rentrée. Au besoin, on va engager en surcroît pour des besoins bien pointus. En planifiant ce budget, il était impossible de garder ce poste à temps complet.

On se désolé devant le peu de réponses aux nombreuses questions. À l'annexe Terrebonne, on a besoin d'une TES et d'un surveillant d'élèves. On encourage la direction à talonner la CSDM.

Les membres du CÉ refusent le budget à l'unanimité et une personne est mandatée pour envoyer une lettre à monsieur Benoît Thomas, directeur d'unité, dans l'espoir que la CSDM revienne sur la décision de couper le budget.

Une lettre du CÉ sera écrite et envoyée à M. Thomas. La présidente s'engage à écrire une lettre.

Tous **contre** à l'unanimité.

Retour sur les dépenses du budget pour le parascolaire

On demande plus de détails sur les dépenses faites dans la mesure 15028.

On redemande si des dépenses de la comédie musicale sont dans les activités parascolaires?

La direction rappelle :

| | |
|---------------|---|
| 30,000.00\$: | Salaire du technicien en loisir, maximum autorisé |
| 61,000.00\$: | Contrats |
| 2,000.00\$: | Achats de matériel |

Des parents estiment que le rapport ne correspond pas à ce qu'ils ont demandé et n'est pas assez détaillé.

La direction confirme que c'est ce document qui a été remis et accepté par le service des finances et le gouvernement.

Des membres réagissent sur le fait qu'on coupe le budget de l'école de 270,000.00\$ et qu'on prévoit un montant de plus de 366,000.00\$ pour des activités parascolaires. On soulève un questionnement, sans toutefois dire que les activités parascolaires ne sont pas importantes.

Un parent insiste pour que tous les revenus de la vente de billets pour les concerts reviennent à l'école.

La direction n'a pas de commentaires. Elle comprend très bien ce que les parents demandent. Nous sommes à comprendre toutes les particularités entre la Fondation et l'école.

On précise qu'il n'est pas du tout question de juger le travail de la Fondation et il n'y a pas de doute qu'elle supporte certains élèves pour certaines activités. Cependant, les parents demandent une clarification de la situation. Comme l'argent de la vente de billets provient du public et que les dépenses reliées à l'enseignement de la musique sont payées par l'école, pourquoi l'argent ne revient pas à l'école? On répète et on insiste que l'argent des concerts doit rester à l'école et que Fondation doit rester en dehors de l'école.

9.3 PTRDI (acceptation – Résolution)

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023 et pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement, soit : «de modifier l'acte d'établissement de l'école Saint-Luc afin d'ajouter le 3744, avenue Prud'Homme à ses annexes et d'indiquer dans la destination des locaux que la totalité de l'immeuble sera utilisée; »

Un parent soulève le questionnement suivant : est-ce que le financement de l'annexe Prud'homme serait plus important en tant qu'école indépendante? À quelle mesure les coûts seraient plus élevés? Notre budget pourrait peut-être augmenter?

Résolution :

Adoption : Lauzon Nancy

Secondé : Savignac Richard

10 Dossiers d'information/discussion

10.1 Une journée pour les finissants

La direction du secondaire 5 organise une journée pour les finissants. L'album sera reçu en juillet. À travers les multiples règles à respecter en lien avec la distanciation sociale, les activités se feront probablement par foyer : prise de photos, faire des gestes symboliques. Les détails suivront.

10.2 Camps pédagogiques pour élèves en difficulté

Les directions de toutes les écoles ont été surprises d'apprendre dans les médias qu'il y aurait des camps pédagogiques. Saga qui a bouleversé les directions et les enseignants. Dans les règlements, on ne veut pas que les camps pédagogiques interviennent dans l'enseignement virtuel qui se fait actuellement.

Pour l'école Saint-Luc, les enseignants de l'annexe Terrebonne étaient touchés par cette nouvelle directive. Ils ont été consultés et les enseignants ont décidé de ne pas faire les convocations et de continuer les rencontres TEAMS déjà en place et qui se déroulent très bien.

Les enseignants envisagent la possibilité de convoquer les élèves foyer par foyer dans la cour d'école afin qu'enseignants et élèves puissent se dire au revoir.

10.3 Fin prochaine des travaux à l'annexe Prud'homme

Le grand Prud'homme déménagera dans le Petit Prud'Homme. Les travaux vont commencer et l'ouverture est prévu en 2022

10.4 Travaux importants dans les gymnases

Dans les gymnases du GSL, les travaux commencent : ils touchent les vestiaires, surtout ceux des garçons. Les gymnases seront quand même fonctionnels.

Pour les travaux des vestiaires, les travaux commencent la semaine prochaine. Selon l'échéancier des projets, les vestiaires seront disponibles à l'automne.

10.5 Mise en action du projet éducatif

On arrive à l'étape des moyens. Le personnel sera consulté pour établir des moyens pour afin d'atteindre nos objectifs.

10.6 Les résultats de la 3e étape

On enverra aux parents un résumé des directives que nous recevrons du ministère pour le traitement de la dernière étape. Il s'agit d'une opération complexe.

10.7 Les plans de travail et l'onglet enseignement à distance sur le site web (bilan préliminaire)

On a mis sur le site web les plans de travail pour que les parents et les élèves y aient accès facilement.

Toutes ces zones grises en lien avec les plans de travail : changements, modifications ne sont pas spécifiques à l'école Saint-Luc. Les autres écoles ont vécu les mêmes situations.

Il est demandé de connaître les résultats du sondage envoyé aux parents, en lien avec l'équipement informatique.

On répond que sur 1800 élèves, il y a eu 1500 réponses et plusieurs ont répondu plus d'une fois. Ce sondage a été envoyé deux fois. Un suivi sera fait.

11 Point des enseignants

Très bonne participation des élèves. On mentionne que la communication avec les parents n'a jamais été aussi bonne. Une belle complicité avec les parents qui sont très compréhensifs.

Avec les élèves de l'accueil, c'est une belle période avec les parents. Les élèves commencent à être bons avec Teams. Il y a des élèves qui sont plus difficiles à rejoindre, mais tous les efforts sont mis pour les intégrer. Les élèves qui n'ont pas d'ordinateur travaillent sur leur téléphone.

On souligne le support de la direction : conseils, formation, aides diverses.

De toute cette situation émergent de belles discussions.

12 Point des autres membres « école »

La direction mentionne le travail énorme qui a été fait par les deux conseillères d'orientation.

13 Point du représentant au comité de parents (CSDM)

Deux rencontres : une au mois de mai avec M. Gendron sur l'ouverture possible des écoles qui n'a pas eu lieu.

Une autre rencontre qui s'est faite en sous-groupe afin d'informer les parents sur les attentes face à la formation du nouveau conseil d'administration.

Notre directeur a été nommé par ses pairs comme membre du nouveau comité consultatif transitoire sur la mise en place des centres de services scolaire.

14 Varia

L'argent que le CÉ a-t-il été dépensé?

On précise que le montant de 400.00\$ a été proposé au conseil d'élèves. Les représentants devaient soumettre un projet.

La représentante des élèves mentionne que les finissants avaient l'idée de faire faire des chandails, peut-être que cette somme pourrait servir à ça. Suivi à faire.

15. Prochaine rencontre

16 juin 2020 à 19h

16. Levée de l'assemblée

22h13

Fatiha Yacoubi
Présidente

Éric Dion
Directeur